

EC3 Pratique de l'accompagnement et postures professionnelles

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P5RPAPP

Présentation

Qu'est-ce qu'accompagner ?

Quelles sont les modalités d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale, psychique ou somatique ?

Dans quel cadre juridique s'inscrivent ces accompagnements ?

A partir de situations concrètes, il s'agit au travers de cet enseignement de mesurer la complexité des accompagnements dans des dispositifs juridico-pratiques changeants et délicats

Objectifs

Permettre aux étudiants de définir leurs projets d'accompagnements en s'appuyant sur les cadres généraux des politiques de santé, les besoins identifiés des personnes et les nécessités éthiques et déontologiques.

Avoir une posture professionnelle réflexive et dynamique en s'appuyant sur des concepts appartenant à des champs disciplinaires différents.

Évaluation

Examen en sessions 1 et 2 : Exposé oral à partir de situations concrètes.

Pré-requis nécessaires

Pas de prérequis nécessaire

Compétences visées

Analyse de ses actions, compréhension du cadre professionnel, identifier et analyser les besoins des personnes vulnérables

Bibliographie

AGAMBEN G., (2007). Qu'est-ce qu'un dispositif ? Paris : Payot.

PAUL M., (2004). L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique, Paris : L'Harmattan

Contact(s)

> **Boris Lassagne**

Responsable pédagogique
b.lassagne@parisnanterre.fr